



Alternative budgétaire 2004

FICHE D'INFORMATION

Bâtir le Canada pour les besoins de demain

L'ABGF adopte l'objectif explicite de ramener le taux de chômage sous les 6 %, un minimum pour une société qui fonctionnerait convenablement. S'il est possible de fixer des objectifs comme celui de concurrencer les É.-U. sur le niveau de taxation ou de réduire la dette à 25 % du PIB, nous sommes d'avis qu'il est à la fois possible et réaliste de fixer des objectifs en matière de chômage. Nous présentons également un train de mesures pour prendre de front le problème de la pauvreté, pour le réduire de moitié.

L'ABGF renforce la capacité du pays à affronter l'avenir en offrant de la formation servant à mieux nous préparer au déferlement démographique des nouvelles personnes retraitées, problème qui risque de perturber l'économie et notre niveau de vie. Le programme d'a.-e. sera aussi bonifié de manière à profiter aux personnes qui se retrouvent en chômage et on commencera à offrir une assurance-formation à tous les travailleurs et les travailleuses.

L'Alternative budgétaire verra à :

- Créer un *Fonds de formation et d'adaptation d'urgence* doté de 1,85 milliard \$ tiré de l'excédent de 2003-2004, en plus d'un *Fonds national des subventions pour étudiants fondées sur les besoins* également doté de 1,85 milliard \$ pour les études post-secondaires.
- Commencer à offrir une assurance-formation à tous les travailleurs et les travailleuses, pour favoriser les initiatives patronales-syndicales destinées à accroître les compétences générales, donner aux nouveaux immigrants et immigrantes des possibilités d'acquérir des titres de compétences canadiens et donner aux travailleurs et travailleuses la capacité de poursuivre leurs études.
- Mettre sur pied un programme d'investissement qui créera de nombreux emplois dans les secteurs tant privé que public. Nos principales initiatives de création d'emplois comprennent l'établissement d'un programme d'éducation de la petite enfance et l'expansion des services de santé, y compris les soins à domicile.
- Équilibrer le Compte d'a.-e. en consacrant tous ses revenus à des améliorations au Régime. Interdire l'utilisation des revenus de l'a.-e. pour réduire la dette fédérale, alléger les impôts ou procéder à d'autres dépenses gouvernementales.
- Porter le salaire minimum fédéral à 10 \$ l'heure.
- Appliquer à tous les Autochtones vivant en milieu urbain les programmes s'adressant expressément aux Autochtones auxquels ils n'ont pas accès actuellement, en plus d'axer 500 millions \$ du nouveau transfert aux provinces en matière de santé sur les communautés autochtones et les aider à atteindre à l'indépendance économique.
- Créer une Stratégie du marché du travail pour les Canadiens et les Canadiennes ayant un handicap chargée d'élaborer avec les provinces et les territoires des ententes englobantes sur le marché du travail.

Pour en savoir plus... www.policyalternatives.ca